



Centre Culturel de Carnoules et du Var (ACCV)

Inscription *Ecole photo* : année 2018 / 2019

Réservée aux personnes de 18 ans et plus sauf cours 2 (voir au dos)

- Inscription au cours 1 : "*Débutant : découvrir les bases de la prise de vues photo*"
- Inscription au cours 2 : "*Classer et retoucher ses photos avec Adobe Lightroom*"
- Inscription au cours 3 : "*Perfectionnement à la prise de vue et découverte d'Adobe Lightroom*"

Renseignements :

Nom et prénom :

Date de naissance :.....

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :

Suggestions (ex : activités souhaitées) :

Droit à l'image :

Je soussigné,

J'autorise la diffusion de mon image

Je n'autorise pas la diffusion de mon image

à l'occasion de manifestations organisées par le Centre Culturel de Carnoules, telles que la Flashmob pour le gala de danse, sur la page Facebook de l'ACCV ou sur son site internet, sur le site internet de l'école photo....

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'Association Culturelle de Carnoules qui m'a été remis lors de l'inscription au Centre. Je joins avec mon dossier d'inscription, une attestation d'assurance me couvrant pour mes activités en extérieur. J'acte que les frais de déplacement pour les activités en extérieur restent à ma charge.

Merci de joindre un certificat médical pour la pratique de la marche ou une attestation sur papier libre libérant l'Association Culturelle de Carnoules et du Var de toute responsabilité.

Fait à Carnoules, le

Signature :

Animateur du cours : Frédéric Joncour 06 62 71 56 97

ACCV - 8 rue Danielle Casanova, 83660 Carnoules
04 94 28 38 48 - associationculturelle.83@orange.fr
<http://centreculturelcarnoules.reseaudesassociations.fr/>
<http://www.facebook.com/centreculturelcarnoules>

A savoir avant de vous inscrire :

- En raison des nombreuses sorties photos, les cours 1 et 3 sont réservés aux personnes âgées de 18 ans et plus.
- Une cotisation obligatoire et annuelle (20€ en 2018) est à régler à l'ACCV ;
- Les frais de déplacement pour toutes les activités extérieures sont à la charge des participants ;
- Le matériel (photo et informatique) nécessaire au bon suivi des cours n'est pas fourni ;
- Tous les cours sont payables d'avance avec possibilité d'étalement trimestriel ou mensuel. Tout trimestre commencé est dû ;
- L'équipement photo demandé est impératif pour le suivi des cours ;
- L'équipement nécessaire au suivi des cours est sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires. Ni l'ACCV, ni l'animateur ne pourront être tenus pour responsable en cas de dommage (vol, casse, perte, panne, etc.) ;
- Assurance personnelle obligatoire (pour les activités de loisirs en extérieur) ;
- Certificat médical ou déclaration sur l'honneur de non contre-indication de la pratique de la marche à pieds ;
- Courtoisie, respect et entraide sont attendus de toutes et de tous ;
- Règlement intérieur de l'association à respecter.

Jours et horaires des cours de fin septembre 2018 à fin juin 2019 :

- Cours 1 "*Découvrir les bases de la prise de vues*" : 1 samedi sur 2, de 9h30 à 11h ;
- Cours 2 "*Adobe Lightroom*" : 1 vendredi soir sur 2, de 18h00 à 20h ;
- Cours 3 "*Perfectionnement à la prise de vue et pratique d'Adobe Lightroom*" : tous les vendredis de 15h00 à 17h00 ;

<http://ecolephoto.joncour.fr>